



## Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 5 - Janvier 2025

### Enseignement et formation



#### Attractivité des métiers du secteur viticole

Les établissements d'enseignement agricole de la Région Pays de la Loire et Interloire (interprofession des vins du Val de Loire) se sont rencontrés en ce début d'année pour travailler sur les flux d'élèves en formation viticole et leur insertion dans la filière vitivinicole de la vallée de la Loire.

L'objectif est de resserrer les liens entre les opérateurs de la filière et les établissements de formation, notamment via un plan d'action coconstruit. Une mission Emploi/Attractivité est conduite depuis début 2024 avec pour cible l'attrait des formations et de la filière pour les jeunes, quels que soit le type de métiers. Une dynamique qui se construit à l'échelle du bassin vitivinicole du Val de Loire.

### Alimentation

#### Un accompagnement des entreprises agroalimentaires souhaitant prospecter et animer les marchés étrangers

Une formation gratuite est proposée dans le cadre de FranceNum aux entreprises agroalimentaires en matière de prospection et animation de marchés à l'international via les réseaux sociaux. Une démarche en faveur de la résilience et diversité des débouchés des IAA des Pays de la Loire et leur présence sur les marchés internationaux.

Cette formation d'une durée de 10 heures étalée sur trois semaines.

En savoir plus : [https://www.exportateurs-connectes.fr/membres\\_21/inscription\\_971.html](https://www.exportateurs-connectes.fr/membres_21/inscription_971.html)



#### EGALIM en "restau co" - Les restaurants collectifs des Pays de la Loire sont invités à montrer leur dynamisme ! Campagne de télédéclaration EGALim ouverte jusqu'au 31 mars 2025

Chaque restaurant collectif est tenu de renseigner ses données d'achat en denrées alimentaires relatives à l'année 2024 sur la plateforme numérique «ma cantine». La précédente campagne de déclaration a montré une bonne progression en région Pays de la Loire qui se classe en 3ème position à l'échelle nationale en nombre de télédéclarations des données d'achat 2023. Sur cette base, la part des produits durables et de qualité (compatibles EGALim) représente 23,3% de la valeur d'achat HT de la totalité des achats alimentaires dans la région ; la part des produits issus de l'agriculture biologique représentant 10,6% du total.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/restauration-durable-et-de-qualite-bilan-2023-et-campagne-de-declaration-des-a1904.html>

### Productions et filières agricoles



#### Foncier : le schéma directeur régional des exploitations agricoles des Pays de la Loire modifié est entré en vigueur

Construit avec les représentants des agriculteurs, le Conseil régional et les services de l'État, le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) fixe le cadre, pour les cinq années à venir, de l'affectation du foncier agricole. Un outil au service de l'installation et du renouvellement des générations d'exploitants, qui vise également à consolider la vocation agricole forte de la région des Pays de la Loire.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/foncier-agricole-le-schema-directeur-regional-des-exploitations-agricoles-des-a1905.html>



#### La procédure de télédéclaration des aides animales pour la campagne 2025 est ouverte depuis le 1er janvier

Depuis le 1er janvier 2025, les exploitants agricoles peuvent déclarer depuis le site Télépac les demandes d'aides animales de la campagne 2025. Les dates limite varient entre le 31 janvier et le 15 mai 2025 selon les types de productions. La télédéclaration est obligatoire pour pouvoir bénéficier des aides.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/telepac-la-procedure-de-teledeclaration-des-aides-animales-pour-la-campagne-2025-est-ouverte-depuis>



#### La DRAAF au SIVAL, le salon international des techniques de productions végétales

Du 14 au 16 janvier, la DRAAF était présente au SIVAL, salon international des techniques de productions végétales (parc des expositions d'Angers) :

- sur un stand partagé avec l'opérateur FranceAgrimer et le réseau des nouvelles des marchés (RNM), pour présenter son action de collecte et de valorisation de données statistiques au service des producteurs et décideurs économiques,
- sur le stand Écophyto partagé avec la Chambre régionale d'agriculture, pour sa mission d'animation des dispositifs locaux et innovants visant la réduction des usages des produits phytosanitaires (mission Écophyto).

### Forêt et bois



#### Industrialisation performante des produits bois : 2ème phase de l'appel à projets

Le plan d'actions pour accélérer la transition écologique comprend une mesure sur le développement du bois de construction et des dispositifs en faveur d'une industrie française compétitive de transformation du bois. Cet appel à projets vise à améliorer la valorisation des ressources bois des territoires, en optimisant les procédés de transformation. Seront prioritaires les projets mobilisant des bois feuillus et pour des usages à longue durée de vie.

Accéder à l'appel à projets : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20241212/industrialisation-performante-produits-bois-ippb>

### Agro-environnement



#### Financement des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) en 2025

L'appel à candidatures pour le financement de l'animation des GIEE et projets "Émergents" pour l'année 2025, ouvre le jeudi 16 janvier 2025.

Il sera clôturé le vendredi 28 mars 2025.

Le GIEE est un outil structurant pour porter des projets collectifs permettant une modification ou une consolidation des pratiques agricoles des agriculteurs en

visant une performance à la fois économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles.  
En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.rie.gouv.fr/lancement-de-l-appel-a-projets-2025-giee-a1256.html>

## Transition agro-écologique : former les jeunes et les professionnels

La DRAAF Pays de la Loire organise durant ce mois de janvier trois journées techniques multi-partenariales à destination des apprenants, des conseillers agricoles et des agriculteurs :

- le 16 janvier, à l'occasion du SIVAL : *Colloque DEPHY viticulture*,
- le 21 janvier, au lycée agricole de Luçon-Pétré (85) : *Les phytos : faire mieux avec moins*
- le 23 janvier, sur le site de l'établissement Les Établères (La Roche-sur-Yon) : *Le numérique et la biodiversité au service de l'agroécologie*.

En savoir plus : <https://public.message-business.com/emailing/57863/18850/emailing.aspx>

## Statistiques et données économiques



### Conjoncture Grandes cultures - Décembre 2024

Sur la base de données actualisées au 01 décembre 2024, première estimation annuelle des surfaces et rendements pour les grandes cultures pour chacun des départements de la région, ainsi que les premières projections sur la campagne 2025 à venir.

En savoir plus : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/conjoncture-mensuelle-grandes-cultures-a1689.html>



### Céréales et oléoprotéagineux : les données de collecte par FranceAgriMer

Les données relatives aux surfaces, rendements, stocks de céréales et oléoprotéagineux, sont issues des déclarations mensuelles des opérateurs arrêtées fin novembre 2024 auprès de FranceAgriMer.

Surfaces et rendements : <https://visionet.franceagrimer.fr/Pages/Statistiques.aspx?menuurl=Statistiques/productions%20vegetales/grandes%20cultures/surfaces,productions,rendements>  
Collecte et stocks : <https://visionet.franceagrimer.fr/Pages/Statistiques.aspx?menuurl=Statistiques/productions%20vegetales/grandes%20cultures/collecte>



Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Directrice de publication : Annick BAILLE  
Composition : DRAAF - Communication  
Contacts : [direction.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:direction.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)  
[communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)

Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/l-infolettre-de-la-draaf/professionnels>

S'abonner à cette infolettre : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : [communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr). Veuillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/protection-des-donnees>

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire : [communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)